

N° 395
Septembre
Octobre
2016

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier:

La CLDR vous ouvre ses portes

Histoire

Les dix siècles du ban de Baelen

Nature

L'épeire Diadème

En bref

- Brevet européen de premiers secours
- Je cours pour ma forme de retour cet automne
- Trophée commune sportive : appel aux candidats
- Achat groupé d'arbres fruitiers
- Les activités de la rentrée



En octobre : inauguration
de la Montagne du Dragon



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique : **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde,
le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

Été solidaire dans notre commune

L'opération «Été solidaire, je suis partenaire» permet aux communes, CPAS, sociétés de logements de service public, durant les mois de juillet et août, d'engager des jeunes pour réaliser des petits travaux dans leur environnement proche. L'objectif de l'opération est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes et de rapprocher les générations, tout en procurant une première expérience de travail salarié.

Cette action s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans, issus de la commune dans laquelle se déroulent les actions. Ils sont engagés sous contrat d'occupation étudiant pendant une période de 10 jours ouvrables à raison de 7 heures par jour maximum. Les jeunes perçoivent au moins un salaire horaire de 6 € net et l'encadrement de l'équipe de minimum 4 jeunes est assuré par une personne expérimentée âgée de plus de 25 ans.

Cette année, la commune a engagé six jeunes qui se sont consacrés à la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de nos villages.

Je les remercie pour le travail accompli et fixe rendez-vous l'année prochaine aux candidats à cette première expérience de travail et d'initiation à la citoyenneté.

Pour beaucoup de jeunes engagés, Été solidaire constitue une première et précieuse expérience de travail. De plus, il s'agit véritablement d'une initiation à la citoyenneté.

Nos finances communales

Le compte communal est établi annuellement par le directeur financier de la commune et reflète ainsi de façon objective la situation financière de notre commune. Au 31/12/2015, le compte se soldait par un excédent comptable de 1.900.000 €, résultat appréciable dans le contexte actuel où, comme je l'ai déjà écrit dans ce bulletin, les charges imposées aux communes (zones de secours, zones de police, réforme du chômage, ...) ne cessent d'augmenter d'année en année.

Sans compter que les placements que nous permet notre trésorerie se soldent par des rendements quasiment nuls et que les dividendes ristournés par les intercommunales auxquelles la commune est affiliée ne cessent de se réduire.

Et, pour couronner le tout, au début du mois d'août, nous apprenions que notre dotation dans le cadre du fonds des communes était rabotée de 16.000 € avec pour justification, le fait que les additionnels communaux appliqués à l'IPP (Impôt des personnes physiques) et au PI (Précompte immobilier) sont trop faibles... En d'autres termes, les communes qui limitent leur fiscalité sont sanctionnées !

Le résultat positif du compte est par conséquent le reflet de décisions responsables tant en matière de gestion quotidienne qu'en matière d'investissements.

Gérer les finances communales, c'est gérer votre argent !

Mauvais calcul

Certaines personnes peu scrupuleuses qui veulent alléger le poids de leur poubelle et ainsi réduire le coût de la facture annuelle « immondices », ont la mauvaise habitude de déposer des sacs poubelles (grands ou petits) à des endroits inappropriés tels que les poubelles publiques, à proximité des bulles à verre ou le long des voiries. Outre le fait qu'il s'agit d'actes inciviques, sachez qu'un règlement communal adopté par le conseil frappe de lourdes amendes ce type d'agissements. Récemment, certains concitoyens en ont fait les frais : des amendes de l'ordre de plusieurs centaines d'euros....

Evènements festifs dans notre commune

Jogging, Rallye de la Cavalerie, Beach Volley, Brocante de la rue Longue sont les activités traditionnelles du mois d'août dans notre commune. Le succès était à nouveau au rendez-vous à l'exception de la brocante qui, malheureusement, a été interrompue suite aux caprices d'une météo indigne d'un mois estival.

Je tiens à remercier tous les organisateurs de ces manifestations qui, dans le contexte actuel, ont parfaitement respecté les consignes de sécurité imposées dans le cadre d'activités susceptibles d'attirer une grande concentration de personnes.

Le mois de septembre est synonyme de rentrée que je vous souhaite agréable après des vacances qui, je l'espère, ont permis à tout un chacun de se ressourcer. Bonne reprise...



Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : novembre-décembre 2016 distribué vers le 7 novembre 2016

Date limite de remise des documents : 15 octobre 2016.

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
 Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
 Mercredi 8h30 - 12h
 Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
 Vendredi 8h30 - 12h
 Samedi..... 9h - 12h (permanence)
 (permanence cartes d'ident. électr.
 uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois).
 Sur rendez-vous les lundi, mercredi
 et vendredi après-midi

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée
 • le mardi 27 septembre (Fête de la
 Communauté française) • les mardi 1^{er} et
 mercredi 2 novembre (Toussaint) • le ven-
 dredi 11 novembre (Armistice) • le mardi
 15 novembre (Fête de la Dynastie)

ETAT-CIVIL Naissances

Mara VOGLER, rue de l'Invasion, 1/A (14/06)
 Liam SALIHU, allée des Saules, 12 (01/07)
 Maila HELBIG, Roereken, 24 (12/07)
 Charlie WEYENBERG, Boveroth, 21 (18/07)
 Romain BRANDT, rue Saint-Paul, 5 (25/07)
 Livia HERZET, rue des Tilleuls, 3 (23/07)
 Elena KAIVERS, Sur les Roches, 2 (25/07)
 Julie BOCHER, route de Dolhain, 2 (06/08)
 Amory PETIT, rue de l'église, 7 (06/08)
 Marion PALOTAI, rue de la Chapelle, 9 (30/07)
 Léon HUSSEIN, rue L. Moray, 27/3 (10/08)
 Noémie TAYENNE, route Jean XIII, 14 (16/08)

Mariages

Michaël WINANTS et Véronique FRAIKIN,
 Boveroth, 45 (13/08)
 Benjamin ABINET et Laurence DOÔME,
 Forges, 49/A (13/08)
 Guy STUMP et Valérie LELURON,
 rue L. Moray, 5 (13/08)

Décès

Pierre MÜLLER, époux de Mireille Delsupexhe,
 Runschen, 9 (19/06)
 Heinz VISE, Runschen, 5 (29/06)
 Gertrud RAUW, vve de Ewald Vassen,
 rue du Pensionnat, 7 (13/07)
 Theresia HÜWELER, épouse de Paul Pfeiffer,
 rue du Pensionnat, 7 (17/07)
 Peter BREUER, époux de Katharina Lentz,
 rue du Pensionnat, 7 (17/07)
 Thérèse POSSOZ, rue du Pensionnat, 7 (28/07)
 Gertrud BREUER, vve de Raymond Bergs,
 rue du Pensionnat, 7 (30/07)
 Louise JAEGER, vve de Léonard Schmits,
 rue du Pensionnat, 7 (03/08)
 Léonard VOSS, époux de Rita Reul,
 chemin de Hoevel, 2 (17/06)
 Alphonse SARTENAR, époux de Irène Ernens,
 Latebau, 2 (17/07)
 Josef LAVALLE, époux de Danielle Meurisse,
 rue Perkiets, 23 (16/08)

PARUTIONS 2016 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
nov/déc 2016	15-oct.-16	lundi 7 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
 La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.



CARTES D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUES BELGES.

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

OBJETS TROUVES

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

- TROUVE, fin juillet au cimetière de Membach, un trousseau de clés avec 2 clés de voiture et 3 porte-clés.
 - TROUVE, début août allée des Saules, une bombe d'équitation.
- Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI :

chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h.**

Le CPAS de Baelen vous informe :

Une permanence d'aide juridique de première ligne se tiendra, **chaque 3^{ème} vendredi du mois à partir de septembre 2016**, dans le local de l'Agence Locale pour l'Emploi (situé au CPAS, rue de la Régence, 6).

Il s'agit d'une **permanence d'informations accessible gratuitement à tous.**

Un avocat se tiendra à votre disposition pour une brève consultation : premier conseil, avis, orientation vers un avocat spécialisé, ...

Les prochaines permanences auront lieu les vendredis 16/09, 21/10, 18/11 et 16/12/2016 de 13 à 14 heures.



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

NOUVEAUX HORAIRES

Le bureau de l'ALE est ouvert au public les lundi et jeudis de 8h30 à 12h

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
 Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
ale@baelen.be



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi 8h30-12h et 13h30-16h00
 Mardi 8h30-12h • Après-midi RDV
 Mercredi 8h30-12h et 13h30-16h00
 Jeudi 8h30-12h • Après-midi RDV
 Vendredi 8h30-12h • Après-midi RDV

Maison de l'Emploi de Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21 - 4840

WELKENRAEDT

087/69.32.00
maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,20€**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 111,50 ou 176,90 € selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

Soyez heureux de partir en voyage mais... Ne souriez plus sur vos photos de passeport !

Si vous avez besoin d'un nouveau passeport, soyez très attentif à votre photo.

Elle doit en effet être conforme aux normes de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). Ces normes sont plus strictes que par le passé. Si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser.

Quatre réflexes de base à adopter. Lorsque vous faites votre photo, pensez à :

- Avoir une **expression neutre** : bouche fermée, pas de sourire.
- Garder la **tête et les épaules droites**, face à l'objectif.
- Bien **dégager votre visage** : on doit voir votre front, votre menton et la naissance de vos oreilles.
- Avoir les **yeux bien visibles** : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.

Tous les autres critères de l'O.A.C.I sont aussi très importants.

Pour en savoir plus et pour voir des exemples concrets, rendez-vous sur :

www.photopasseport.be

PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics :

Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« Déjections canines »

Article 156.2. : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir.

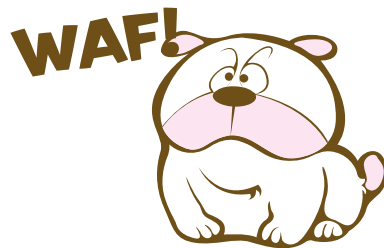
Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« Aboiements intempestifs »

Article 129 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage.»

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :

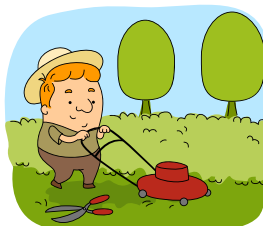
Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30

Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00

1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101



Tontes de pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est **INTERDIT durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.**

(article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).



Cet automne, participez à l'achat groupé d'arbres fruitiers hautes-tiges au Pays de Herve !

Désirez-vous planter quelques fruitiers ou recréer un verger d'anciennes variétés ?

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2016' (21-27 novembre 2016), Natagriwal, Agra-Ost et Pays de Herve-Futur organisent un achat groupé d'anciennes variétés d'arbres fruitiers hautes-tiges sur l'ensemble du territoire du Pays de Herve.

Pourquoi planter un arbre fruitier haute-tige d'ancienne variété ?

Les anciennes variétés d'arbres fruitiers hautes-tiges proposées sont particulièrement adaptées aux vergers et prairies pâturées de notre contrée.

Les anciennes pommes, poires, prunes et cerises de nos régions sont un véritable patrimoine : pour leurs saveurs riches et variées d'abord, mais aussi pour leur participation active à la préservation de la biodiversité et à la survie des abeilles, espèce pollinisatrice dont l'activité est essentielle pour l'agriculture et le milieu naturel. De plus, le port des arbres fruitiers hautes-tiges est plus naturel et leur durée de vie plus longue. Finalement, les hautes-tiges sont également plus résistantes aux maladies et aux ravageurs que les basses-tiges.

Sachez également qu'ils ont un tronc d'environ 2 m de haut et leur hauteur totale à la livraison est de 4 à 5 m. **Ces arbres, à taille adulte, peuvent atteindre 8 à 12 mètres de haut.**

Vu la quantité considérable d'arbres achetés, nous bénéficions de conditions tarifaires avantageuses : le prix des arbres fruitiers hautes-tiges est ainsi fixé à **15€/pièce**, sauf les variétés RGF à **17€/pièce**.

Pour commander, c'est très simple.

La liste des variétés disponibles, le bon de commande, ainsi que des conseils de plantation/d'entretien sont disponibles auprès de Pays de Herve-Futur (www.paysdehervefutur.be ou par téléphone au 087/66.10.33) et d'Agra-Ost (www.agraost.be ou par téléphone au 080/22.78.96). Vous faites votre choix et vous renvoyez le bon de commande complété à Agra-Ost (par email, fax ou courrier). Vous réglez ensuite le montant de votre commande par virement bancaire **AVANT LE 13 OCTOBRE 2016**.

Les arbres (4 à 5 mètres) sont livrés racines nues. La livraison aura lieu un samedi fin novembre, la date et le lieu de livraison vous seront communiqués en temps utile.

Si vous souhaitez des informations techniques (choix des variétés, etc...), vous pouvez prendre contact avec Agra-Ost et Natagriwal au 080/22.78.96

CONTACT:

AGRA-OST & NATAGRIWAL,

Klosterstraße 38, 4780 ST. VITH

Tél. 080/22.78.96 - GSM. 0496/25.39.57 - Fax. 080/22.90.96

Email : agraost@skynet.be

Web : www.agraost.be - www.natagriwal.be

PAYS DE HERVE-FUTUR,

Val-Dieu 230, 4880 AUBEL

Tél/Fax : 087/66.10.33

Email : secretariat@paysdehervefutur.be

Web : www.paysdehervefutur.be

LE SAVIEZ-VOUS? L'émondage des plantations

Bien des citoyens n'ont pas une information précise concernant certaines obligations en matière de propreté, de salubrité et de tranquillité publiques. Nous avons décidé de publier dans cette rubrique des extraits de l'ordonnance de police administrative générale adoptée par le Conseil communal.

L'émondage des plantations se trouvant sur les propriétés, en bordure de voirie

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les prairies et terrains exploités par nos agriculteurs :

- La taille doit avoir lieu au **minimum une fois par an et avant le 1^{er} novembre**.
- L'entretien du talus ou de l'accotement herbeux de la voie publique sur une largeur de 50 cm doit être assuré également.
- La largeur de la haie placée à la limite du domaine public ne peut dépasser 20 cm de l'aplomb du pied de la haie, du côté de la voie publique.
- Les branchages taillés doivent être évacués dans les huit jours sauf s'il s'agit d'accotements herbeux hors agglomération et que les branchages sont déchiquetés à un gabarit inférieur à 1 cm x 2,5 cm.

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les parcelles bâties ainsi que les parcs et jardins en zone agglomérée :

- La plantation des haies ne peut être effectuée à moins de 50 cm de la limite du domaine public.
- La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou plantation sur la voie publique à moins de 2,5 m au-dessus du sol.
- Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doivent être immédiats.

Dispositions applicables à toutes les plantations et haies bordant la voie publique :

- La taille des plantations et haies empêchera en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à moins de 4,5 m au-dessus du sol et tout débordement à moins de 3 m du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.
- La taille des plantations et haies situées à l'intérieur d'un virage empêchera tout débordement sur le domaine d'une voie publique carrossable à moins de 4,5 m du sol. La même mesure est applicable jusqu'à 10 m de l'amorce de l'intérieur d'un virage.
- La taille ne peut maintenir de débordements au-dessus d'un accotement ou d'un trottoir en ligne droite ou à l'extérieur d'un virage à moins de 2,5 m du sol ni réduire d'aucune manière la largeur d'un trottoir ou d'un accotement le long d'une voie carrossable.
- La taille des haies le long d'un chemin non carrossable doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2 m par rapport à l'axe d'un chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur légale inférieure à 4 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Le riverain est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité compétente.

Dans le cas d'une parcelle comportant plusieurs copropriétaires, l'obligation incombe solidairement à chacun d'eux.

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (0476/40.67.14).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI • Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 • Fax : 04/230.11.20 • www.spi.be

Calendrier des tests sirènes Seveso

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En 2016, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15, le jeudi 6 octobre.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet www.centredecrise.be sous la rubrique Alerte.



Brevet européen de premiers secours

Vous avez toujours eu envie d'apprendre les gestes qui sauvent mais n'en avez jamais fait la démarche ? Alors ce message vous intéressera !

Face à un accident ou un malaise, la rapidité de l'intervention est souvent primordiale. La commune de Baelen a donc décidé d'organiser en ses locaux une formation de premiers secours proposée par la Croix-Rouge de Belgique :

le Brevet européen de premiers secours (BEPS).

En 15h (5 séances de 3h), apprenez les règles essentielles du secourisme et les techniques de réanimation.

Pour qui ? Toute personne motivée dès 15 ans

Où ? Dans les locaux de l'administration communale, rue de la Régence 1

Quand ? Les 08, 15, 16 et 22 octobre de 09 h à 12 h ainsi qu'1 séance le 08 octobre de 13h à 16h pour une moitié du groupe et une autre séance le 09 octobre de 09h à 12h pour l'autre moitié (à définir avec vous lors de la 1^{re} séance)

Combien ? 30 € pour les habitants de Baelen-Membach (45 € pour les autres - Notez également que plusieurs mutuelles remboursent entre 20 et 30 €)

Inscriptions avant le 26 septembre

par e-mail à arnaud.scheen@acbm.be ou au 0494/08.68.72

Ne tardez pas, les places sont limitées !

Plus d'infos concernant le contenu de la formation sur le site : www.croix-rouge.be

Pour toute information concernant les autres formations (réanimation pédiatrique, utilisation d'un défibrillateur, etc.) proposées par l'antenne Croix-Rouge de Welkenraedt : info@cr-welkenraedt-aubel.be

Je Cours Pour Ma Forme revient cet automne à Baelen ! Ne ratez pas le train cette fois !

Première séance le 14 septembre 2016

Âge minimum : 12 ans

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied.

Pas besoin d'être sportif,

Pas besoin de savoir courir,

La formation débute du niveau zéro (0-5 km) !

Les séances se déroulent au rythme de deux fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

La session se répartit sur 12 semaines d'entraînement et se clôture sur une dernière séance «test» la 13ème semaine. Au terme de celles-ci, vous serez capable de courir 5 km (niveau 1) ou 10 km (niveau 2). Un 3e niveau (10km+ : alternance entre sorties « trail », endurance et intervalles) sera également organisé.

Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité !

Lieu de rendez-vous : Parc communal de Baelen (près de l'église)

Quand : Les mercredis à 19h et dimanches à 10h

Combien : 40 €/personne (comprend une assurance, 2 séances encadrées/semaine, un plan d'entraînement)

Infos et inscriptions : arnaud.scheen@acbm.be – Veuillez indiquer votre nom, prénom, date de naissance, adresse, n° de tél., email, niveau souhaité (0-5 km, 5-10 km, 10+).

Courez nous rejoindre !



La commune de Baelen participe pour la troisième fois au

Trophée Commune sportive

qui aura lieu cette année le 24 septembre à Andenne !

Dans ce cadre, nous recherchons **des sportifs** pour participer aux différentes épreuves mais aussi **des supporters** motivés prêts à donner de la voix et à participer à certaines épreuves annexes.

Deux conditions pour participer : **être domicilié à Baelen-Membach** et **être motivé !**

Les épreuves sont les suivantes :

- **Jogging** de 10 km : 1 homme et 1 femme
- **Natation** (2x 100 m brasse + 2x 100 m crawl en relais) : 1 homme et 1 femme
- **VTT** (endurance de 3h sur un circuit de 5000 m) : 2 personnes (mixité facultative)
- **Mini-Foot** (tournoi de 3 matchs de 15 min + phase finale sur terrains en herbe de 40 m x 15 m) : 9 personnes (5 sur le terrain)
- **Pétanque** (tournoi en 5 tours) : 2 personnes
- **Badminton** : 2 personnes
- **Tennis de table** : 1 homme et 1 femme
- **Tir à l'arc** : épreuve obligatoirement effectuée par l'échevin des sports

Lors de la distribution du journal communal, certains sportifs auront déjà été choisis mais n'hésitez pas à poser votre candidature à l'adresse e-mail suivante : andre.pirnay@acbm.be ou contactez-nous au 0498/818571. Suivant le nombre de personnes intéressées, une sélection sera effectuée. Ne tardez pas à vous inscrire !

Un car sera organisé par la commune pour emmener tout ce beau monde à Andenne.

Plus d'informations sont disponibles sur le site : <http://www.lafetefwb.be/sport-adepts/>.

En espérant vous voir motivés pour représenter notre commune !





La CLDR vous ouvre ses portes

En quelques mots, la C.L.D.R., c'est quoi ?

La Commission Locale de Développement Rural regroupe des habitants du village avec un objectif commun : réaliser des projets concrets pour notre commune. Certains des volontaires bénévoles actuels sont présents depuis les débuts, en 2006, d'autres ont été intégrés suite à un appel à candidature réalisé début 2013. Leurs caractéristiques communes : de l'enthousiasme, des projets, et le souhait de participer à certaines décisions sur l'avenir de la commune.

Pour quels projets ?

En octobre 2005, les agents de la fondation rurale de Wallonie (FRW) et la Wirtschaftsförderungsgesellschaft (WFG) ont sillonné la commune, relevant les points forts et les points faibles, tant à Baelen qu'à Membach. Les habitants ont ensuite été invités à donner leur avis et la commission locale de développement rural (CLDR) a été mise sur pied. Son rôle : constituer un lieu de réflexion, d'échange d'opinions, de propositions en vue de donner aux décideurs des avis sur les orientations futures de la commune dans tous les domaines.

De nombreux villageois ont ainsi eu l'occasion de s'investir dans la vie citoyenne. Ils ont pu se former, s'enrichir, comprendre les enjeux de la commune, mais aussi s'impliquer concrètement dans la réalisation de différents projets. Une implication que tous décrivent comme enrichissante. C'est l'occasion de voir les choses de l'intérieur et de participer aux prises de décisions pour différents projets. C'est aussi une occasion de rencontres autour d'un projet commun, un partage d'idées épanouissant.

Les nouvelles idées sont toujours les bienvenues. Vous avez des projets pour l'avenir de votre commune, vous voulez en apprendre plus sur son fonctionnement, vous souhaitez initier une action ? Venez rejoindre les volontaires de la CLDR !

Quelle implication ?

La CLDR se réunit 4 fois sur l'année, tous les 3 mois environ, pour suivre les réalisations des différents projets et actions. Les réunions se tiennent en semaine et en soirée. Si vous souhaitez suivre un projet en particulier et vous impliquer plus concrètement, vous pouvez également faire partie d'un groupe de travail. Dans ce cas, il faut compter quelques réunions supplémentaires et, en fonction du thème choisi, une participation aux actions menées par le groupe.

Quelques exemples de projets déjà réalisés

L'aménagement du cœur du village

C'est indéniablement le plus gros projet, celui qui a nécessité le plus de temps, de déplacements pour voir ailleurs ce qui marche et ce qui ne marche pas, d'énergie, de démarches administratives et de discussions animées, mais c'était aussi un des projets prioritaires que vous aviez choisis, une absolue nécessité ! Les premiers coups de pelle sont pour bientôt, et le centre du village de Baelen va changer. Grâce à la CLDR, les citoyens ont pu participer aux décisions et aux discussions, donner leur avis et comprendre au lieu de vainement critiquer. Grâce à eux, des éléments importants ont été pris en compte, comme la mobilité douce, le respect de l'environnement, etc.

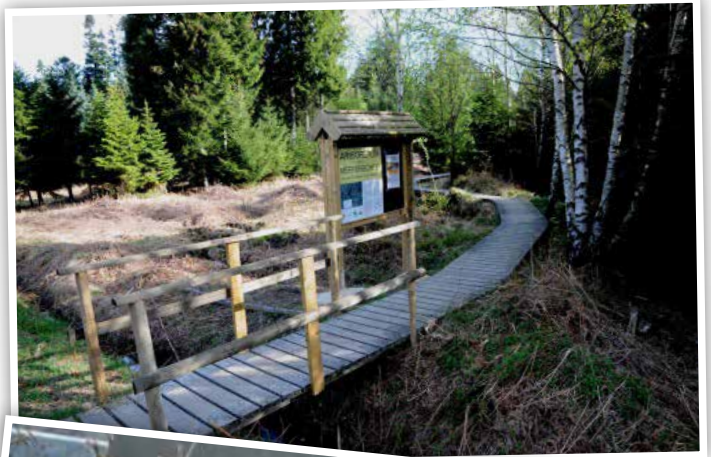


La place communale

L'aménagement de chemins de promenade

Plusieurs groupes de travail ont été créés autour de la thématique des chemins de promenade. Quatre balades ont été balisées à Baelen et à Membach, elles font partie d'un ensemble édité par la maison du Tourisme du Pays de Vesdre, avec 16 autres sur les communes de Limbourg, Dison, Verviers et Pepinster (en vente au prix de 3€, notamment à l'administration communale et à la maison du tourisme du Pays de Vesdre).

Un autre groupe de travail a pris en charge la collaboration avec le DNF pour le réaménagement de l'arboretum de Mefferscheid, qui a été agrémenté des sculptures d'un artiste local. Un nouveau balisage, qui sera inauguré fin octobre, marque le tracé d'une promenade qui vous mènera de Perkiets à l'arboretum. En chemin, vous découvrirez des panneaux didactiques et de nombreuses informations sur la forêt de l'Hertogenwald.



Les relations intergénérationnelles

A Membach, en collaboration avec la maison de repos Saint Joseph, beaucoup d'actions ont été entreprises pour favoriser les rencontres entre les différentes générations : création d'une plaine de jeux au naturel au sein même de la maison de repos, collaboration avec l'école communale et les plaines de vacances, mise sur pied d'activités impliquant plusieurs générations, installation d'un potager surélevé, etc.



La convivialité, la nature, l'environnement

Plusieurs groupes de travail ont développé des projets autour des thématiques plébiscitées par les habitants. La convivialité a été mise en avant, notamment dans les rapports avec les agriculteurs. La nature et l'environnement ont servi de thème à plusieurs projets, que ce soit pour apprendre aux citoyens baelenois à mieux gérer leurs déchets, pour les aider dans leurs choix en faveur du développement durable ou pour l'aménagement et la gestion de la zone humide le long du sentier PICVerts, derrière le parc communal.



La foire aux associations

En juin dernier, la foire aux associations a permis aux sociétés locales d'exposer leur savoir-faire et de partager leur enthousiasme. Vous avez été nombreux à leur rendre visite, peut-être avez-vous trouvé une activité qui vous plaît, une association dans laquelle vous souhaitez vous investir ? Quoi qu'il en soit, cette grande fête du monde associatif fut un beau rendez-vous qui a ravi petits et grands !



D'autres groupes et projets ont encore été menés à bien, il est impossible de les citer tous. Certains ont terminé leur activité, d'autres sont encore en cours ou attendent d'être réalisés. Mais sachez que leur diversité est telle qu'il y en a forcément un qui rencontre vos centres d'intérêt. De l'avis général, faire partie de la CLDR ou d'un groupe de travail est une belle expérience, une occasion de partage unique dans une structure conviviale où chacun est écouté. Les citoyens ont la possibilité de jouer un rôle. Ils peuvent s'investir dans des projets et des actions qui leur tiennent à cœur, et améliorer la vie de tout le monde ! Grâce à la CLDR, leurs recommandations sont prises en compte dans les décisions communales, et en les comprenant mieux ils ne subissent plus les choses. Si vous aussi vous souhaitez mieux comprendre les rouages communaux et participer aux choix qui sont pris pour la communauté, n'hésitez pas, venez !

Comment faire partie de la CLDR ?

Si vous êtes :

- citoyen de la commune, soucieux de son devenir,
- prêt à partager vos expériences, savoir-faire et motivation,
- prêt à vous investir dans la vie locale en soutenant des projets pour votre village,
- ou si vous avez une connaissance du terrain, de votre lieu de vie, parce que vous connaissez son passé, que vous êtes ancré dans son présent, mais surtout parce que vous voulez vous impliquer pour son avenir.

Nous offrons :

- La faculté de vous former sur de nombreux thèmes et d'apprendre à mieux connaître votre commune, de prendre un peu de hauteur et de mieux comprendre ses enjeux,
- La possibilité d'être informé sur les projets en cours dans votre commune,
- L'opportunité de prendre part aux débats et de participer aux décisions, de faire valoir l'opinion de la population,
- Le plaisir de rencontrer vos concitoyens, de re-créez du lien social,
- La fierté de participer au bien-être d'une collectivité et contribuer à son développement.

A vous la main !

Pour proposer votre candidature, vous pouvez envoyer vos coordonnées par mail à jeparticipe@baelen.be, ou par courrier à la fondation rurale de Wallonie (à l'attention d'Anne Orban), rue Géréon, 3, 4950 Waimes. Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements, vous pouvez aussi contacter Anne Orban, votre agent de développement à la fondation rurale de Wallonie : a.orban@frw.be - 080/67.84.70. 080/29 11 24 (direct)



Actions initiées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

Les dix siècles du ban de Baelen

Baelen faisait partie de l'empire de Charlemagne. Le village s'insérait dans une entité plus grande : le ban qui se situe à la limite des nationalités et des parlers romans et germaniques. Les entités ecclésiastiques et les subdivisions politiques se confondaient très souvent.

Le haut ban de Baelen fera partie du comté, puis du duché de Limbourg. Il se maintiendra durant près de dix siècles, depuis l'époque féodale jusqu'à la fin de l'ancien régime. Il comprenait les villages de Baelen, Membach, Henri-Chapelle, Eupen, Limbourg, Goé, Bilstain, Welkenraedt et une grande partie de l'Hertogenwald (Le bois du Duc). (Voir carte). Il possédait aussi sa propre cour de justice (affaires civiles et pénales).

Les bans de Herve, de Montzen, de Walhorn, le marquisat de Franchimont, la principauté de Stavelot, le duché de Luxembourg et le duché de Juliers entouraient le ban de Baelen.

Le roi d'Espagne modifiera profondément les compétences des cours de justice et c'est ainsi que par vente, la seigneurie hautaine de Baelen échoit à la famille Bertholf de Belven et Lambert François de Piron sera le dernier seigneur hautain de Baelen. Il résidait au château de Baelen (Henri-Chapelle). Les armoiries communales de Baelen-Membach ont été empruntées à cette dernière famille après la fusion des communes.

Le ban de Baelen fut définitivement démembré par les acteurs de la Révolution française. Les villages qui en faisaient encore partie à ce moment, étaient érigés en communes bien distinctes et ce jusqu'en 1977, année de la fusion des communes (nous en reparlerons)

**André Hauglustaine,
Camille Meessen**



Sur cet extrait d'une carte réalisée en 1693 par le géographe français Sanson, un pointillé teinté de rose délimite le ban de Baelen. Apparaissent déjà les noms de lieux pour Baelen : Overoot, Heggen, Masrinen, Nerat, Muschenen, Ramsen (Runschen), Balen, Membla et Dalhem (Dolhain). Les noms des villages de Bilstein, Oepen, Herry-Chapelle, Goiet, Herbestat et Velkelrat y apparaissent également accompagnés de quelques noms de hameaux, parmi lesquels, nous relevons : Stockem, Ghemeret, Muspot (Mospert), Nisdorp (Nispert), Remunt (Reinhartzhof), Lantzenburg (Lançauumont), Heuermont (Hèvremont), Wiler (Villers), Risbrouck à Bilstain.

La Vesdre apparaît très clairement sous le nom *Weze R* (rivière de Vesdre), facilement identifiable lorsqu'elle ceinture la ville de *Limburch*, capitale du duché. Un dernier mot pour signaler encore, dans le bas de la carte, l'appellation *Hoegvee* et sa traduction française par *Haut marais* pour «nos» Hautes Fagnes !

Prochain article à paraître en novembre: Baelen-sur-vesdre ? Baelen-Membach ? Baelen ?

L'épeire Diadème

C'est à la fin de l'été que l'on remarque quantité de toiles d'araignées imposantes dans nos jardins. Elles sont l'œuvre de l'épeire diadème, probablement l'araignée la plus fréquente dans nos petits coins de nature. *ARANEUS DIADEMATUS* de son nom latin ou encore l'araignée porte croix en français, elle possède des couleurs claires et est facilement reconnaissable à ses taches blanches en forme de croix sur le dessus de son abdomen proéminent.



Elle est super bien équipée car elle vous regarde de ses 4 paires d'yeux simples. Elle a aussi une paire de crochets (appelés chélicères) en relation avec les glandes à venin, une paire d'appendices (pédipalpes) autour de la « bouche » pour le rôle de mastication et enfin quatre paires de pattes pour la locomotion.

Le mâle se différencie fortement de la femelle par sa taille nettement plus petite. Il peut atteindre les 10 mm contre 15 à 20 mm pour la femelle. Autant dire que celui-ci ne fait pas le poids à côté d'elle.

C'est à la femelle qu'incombe le travail de tisser une toile remarquable, tout à fait géométrique, allant de 40 centimètres à 1 mètre de diamètre, qui lui vaut le titre d'araignée ORBITELE. Cette toile est remplacée chaque matin car elle est tout simplement impossible à réparer. Pour reconstruire ainsi une toile chaque jour, il lui faut beaucoup d'énergie et de protéines, nécessaires pour synthétiser la matière dont se compose la toile. Elle va aussi manger l'ancienne toile, afin de recycler les glucides et acides aminés qu'elle contient. Il lui faut environ une heure et 20 mètres de fil de soie pour ériger une toile de 40 cm. Le fil sort de l'extrémité de l'abdomen et est tissé par les pattes recouvertes de pinces et crochets qui lui permettent de ne pas s'empêtrer elle-même dans sa toile. Son travail terminé, elle va s'installer au centre à l'affût de toutes vibrations émises par un insecte qui se prendra au piège. Au contact d'une proie, elle se précipite, enveloppe celle-ci dans un cocon de soie puis lui inocule les sucs digestifs pour en dissoudre l'intérieur, qu'elle va ensuite réabsorber sous forme de liquide. De cette proie, il ne restera plus qu'une enveloppe vide (cuticule). Si elle se sent menacée, l'épeire ira se réfugier sur un des bords de sa toile.

Les accouplements ont lieu dans le courant du mois de septembre. Les femelles sont réceptives 3 à 4 jours dans leur vie. Pour pouvoir s'accoupler, le mâle devra user d'astuce. Pour cela, il devra faire une offrande sous forme d'une proie enveloppée dans un cocon. Pendant que madame s'occupera de son cadeau, monsieur aura tout le loisir de vaquer à ses occupations tant convoitées. Son devoir accompli,

il ne lui restera plus que quelques jours à vivre... s'il ne se fait pas dévorer tout de suite par la femelle, qui voit en lui une proie ! Il reste ensuite à la femelle à s'occuper de la ponte de plus d'une centaine d'œufs, qu'elle va prendre soin d'emballer dans un cocon protecteur et placer à l'abri dans le creux d'un arbre pour tout l'hiver avant de mourir à son tour. Le cycle de vie est ainsi accompli en un an.

Au printemps, à l'éclosion des œufs, les jeunes ressemblent déjà aux adultes et ils passeront par plusieurs mues pour grandir. Le moment venu (fin mai, début juin) les jeunes épeires vont grimper à un point élevé, attendant, suspendus à un fil d'une vingtaine de centimètres, un vent favorable qui va les emmener coloniser de nouveaux territoires parfois à plusieurs kilomètres de leur lieu de naissance. Cette dispersion des jeunes épeires porte le nom de *Ballooning* en anglais. Chez nous, on appelle cela les fils de la vierge (probablement au fait que cela se passe en mai, relatif au mois de Marie). Dans la littérature, on trouve encore le nom de cheveux d'anges. Nous ne pourrions que souhaiter bon vent à toute cette progéniture qui aura bien du mal à venir à bout de tous les dangers qui la guettent.



Encore une petite précision. Attention tout de même aux morsures d'épeire ; non pas du mâle car il est trop petit mais bien de la femelle, qui a la capacité de percer la peau humaine avec ses chélicères. La morsure est douloureuse (un peu comme une piqûre de guêpe) et dure environ 2 jours si toutefois vous n'êtes pas allergiques à son venin. Sinon, il vous en coûtera des problèmes plus conséquents. Pour ma part, j'en ai déjà fait les frais.

Desart Christian, guide nature

Inauguration de la « Montagne du Dragon »

Dimanche 16 octobre 2016 à 9h30

A quelques jours du JOUR J ...

C'est avec un immense plaisir que, conjointement avec les Autorités communales de Baelen-Membach, le groupe de travail de la CLDR « Montagne du Dragon » vous invite à *l'inauguration officielle de la nouvelle promenade didactique qui relie Perkiets à l'arboretum de Meffer-scheid.*

Cette promenade est le résultat d'une étroite collaboration entre la Commune de Baelen, la CLDR, le DNF, sentiers.be et le groupe de travail « Montagne du Dragon ». Elle a été agréée par le Commissariat général au Tourisme (CGT) de la Région wallonne et fut balisée (à 80%) en juillet par le Groupe de travail « Montagne du Dragon » (fin prévue en septembre).

Nous vous présentons ici les nouvelles balises portant le dessin du dragon, le blason de la commune, le kilométrage total et le rectangle de couleur officiel pour les promenades pédestres reconnues par le CGT (NB : la promenade est également accessible aux VTT).



Programme de la journée :

- Dès **9h30, à l'aire de loisirs de Brand, à Perkiets** : accueil des participants appelés par MM. Lefèvre, sonneurs de l'ancien groupe "Trompes de l'Hertogenwald"
- 9h40 : partie officielle de l'inauguration avec nos Autorités communales, le DNF, sentiers.be, les Amis de la Fagne, le GT „Montagne du Dragon” - Allocutions
- 10h : verre de l'amitié (chaud ou froid) offert par la Commune, servi par le LAC, au son des Trompes
- De 10h20 à 10h30 : départs pour la découverte de la promenade didactique (14,6 km)
 - à pied de Perkiets : promenade guidée et commentée par Yves Pieper (chef de cantonnement DNF de Verviers) et les autres rédacteurs des panneaux didactiques
 - en VTT de Perkiets : parcours libre
 - en bus TEC pour les marcheurs paisibles qui ne souhaitent pas faire "l'ascension" de toute la Montagne du Dragon : ils seront conduits à l'arboretum et n'auront plus qu'à redescendre à pied vers Perkiets (6 km) en découvrant les panneaux didactiques (idéal pour les familles avec de jeunes enfants)
- 10h45 : balade contée dans l'arboretum pour les marcheurs arrivés en car + Brevage du Dragon offert (surprise!)
- Vers 11h30 : balade contée à l'arrivée des cyclistes, s'ils le souhaitent + Brevage du Dragon offert
- Vers 13h : arrivée des marcheurs à l'arboretum - balade contée + pique-nique + Brevage du Dragon
- À partir de 14h30 : accueil au retour des promeneurs à l'aire de loisirs de Brand :
 - Goûter servi à tous les groupes : gaufres + boissons (à prix modique) et
 - Signature du livre d'or de l'inauguration

Pourquoi si tôt ?

Afin de vous faire découvrir, avec les auteurs des panneaux didactiques, l'intégralité du parcours et de ses richesses. En effet, les rédacteurs commenteront pour vous, exceptionnellement ce jour-là, les 16 panneaux qui jalonnent la promenade.

Voici la liste des thèmes abordés par ces panneaux :



1. Echelles à poisson pour la reproduction de la truite
 2. Plantes amies d'une aulnaie marécageuse
 3. Régénération d'une hêtraie
 4. Traces du Décauville
 5. Vision sur une tourbière basse
 6. Rôle économique de l'épicéa
 7. Histoire de la Croix Grisard (*)
 8. Le Pic noir, espèce protégée
 9. Dégâts provoqués par le gros gibier
 10. Arboretum artistique et historique
 11. Indices d'ongulés et poste d'observation
 12. Paysage depuis Gotsquette
 13. Indices de petit gibier
 14. Réserve forestière
 15. Ancienne exploitation minière
 16. L'exploitation forestière
- (*NB : voir écritures restaurées par le LAC)



Des surprises attendent les participants !

Dès leur arrivée matinale, les participants seront accueillis par les membres du Groupe de Travail « Montagne du Dragon » qui leur offriront de la documentation, ainsi que quelques petites surprises pour les enfants (qui resteront secrètes jusqu'au jour J).

Ne craignez pas le mauvais temps !

En cas de pluie, vous pourrez vous abriter pendant les collations sous les abris installés dans l'aire de loisirs de Brand et au centre de l'arboretum.

A emporter :

- vêtements et chaussures adaptés au temps et à la marche ou équipement de cycliste
- pique-nique de midi
- sourire matinal, esprit de découverte... et entrain digne d'un grand jour !

N'hésitez pas à inviter vos amis marcheurs ou cyclistes !

Nous vous attendons nombreux, en famille ou entre amis, bon pied, bon œil !

Pour le Groupe de Travail « Montagne du Dragon », **Nadine ROBERT**

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).
Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en juillet

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimedia). Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en-dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

AGENDA

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
07/09/2016	Reprise des cours step-aérobic-abdos	Centre culturel Baelen	19h	Voir article
14/09/2016	Je cours pour ma forme: 1ère séance	Parc communal	19h	Voir article
16/09/2016	Rassemblement chorales doyenné de Montzen	Eglise Membach	18h	Chorale St. Jean Baptiste Membach
23/09/2016	Atelier bougies	La Cantellerie	19h-22h	Les Sept Nains, voir article
24/09/2016	Reprise des cours groupe Expressions	Baelen		Voir article
02/10/2016	Balade mycologique	Hertogenwald	13h30	L.A.C., voir article
02/10/2016	Balade: Moresnet	Dép. maison communale Baelen	13h30	Voir article
02/10/2016	Concert ONJH	Eglise Membach	17h	Voir article
05/10/2016	Atelier animaux en feutrine	La Cantellerie	14h-17h	Les Sept Nains, voir article
07/10/2016	Souper boulets-frites	Foyer culturel Baelen	19h	JBM VBC
09/10/2016	Petit-déjeuner Oxfam	Réfectoire école Baelen	7h-12h	L.A.C., voir article
16/10/2016	Inauguration Montagne du Dragon	Perkiets	9h30	Voir article
26/10/2016	Excursion surprise	Dép. maison communale Baelen	9h30	Pensionnés Baelen
28/10/2016	Atelier montages Toussaint	La Cantellerie	19h-22h	Les Sept Nains, voir article
09/11/2016	Atelier pâte à sel	La Cantellerie	14h-17h	Les Sept Nains, voir article
06/11/2016	Balade: Rechain	Dép. maison communale Baelen	13h30	Voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



L'A.C.R.F. Femmes en milieu rural de Baelen existe depuis 1971 dans sa forme actuelle et est reconnue par la fédération Wallonie Bruxelles.

Mesdames, Mesdemoiselles, aimeriez-vous passer 2 h agréables tous les 2^{èmes} mardis du mois de 20 à 22 h?

Alors, rejoignez-nous pour débattre sur des thèmes tels que l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, le vivre ensemble.

Beaucoup d'activités sont relatées dans le Plein soleil, notre revue mensuelle.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à notre présidente : Mme Vigo-Massenaux Marie Louise au n° 087/89.07.47

Pour ceux qui aiment la musique et plus particulièrement le chant choral !

Le samedi 24 septembre aura lieu en l'église de Membach le rassemblement de plusieurs chorales de l'ancien doyenné de Montzen.

Cette soirée débutera par une messe célébrée à 18h en cette église et animée par la chorale St Jean Baptiste de Membach.

Ensuite à partir de 20h différentes chorales interpréteront 3 chants religieux ou profanes et ce à tour de rôle.

Y participent la chorale St Grégoire de Baelen, la chorale Ste Cécile de Welkenraedt, le Männerchor de Lontzen - Herbesthal, la chorale St Grégoire de Gemmenich et la chorale St Jean Baptiste de Membach.

Nous serions heureux de vous y rencontrer.

Entrée gratuite et possibilité de se désaltérer !

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

02/10	Moresnet
06/11	Rechain
04/12	Hauset

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45
Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89
Pirard Jos : 087/56.91.58

La société de gymnastique Gymba de Baelen

signale que Laurent reprendra les cours de step - aérobic et abdos - fessiers le mercredi 07 septembre 2016

de 19 h 00 à 20 h 30 au Centre Culturel de E

Bienvenue à toutes et à tous.

Gymba



Des entreprises sociales, près de chez nous

Par Loïc Gustin, baelenois

Dans le cadre d'un cours d'économie, j'ai été amené à découvrir les coulisses d'une entreprise d'économie sociale, qui met en œuvre des pratiques alternatives. J'ai franchi la porte des 3R et de Caract'R, à Herbesthal-Lontzen, et j'y ai rencontré Emmanuelle Robertz, la directrice de ces deux entreprises, qui est aussi baelenoise. C'est avec plaisir que je vous partage cette rencontre, ainsi qu'un bref éclairage sur les entreprises sociales en général.

Vous connaissez certainement Les 3R (pour «Récupération, Réemploi et Recyclage»), qui collectent, revalorisent et remettent en circuit des encombrants réutilisables de toutes sortes depuis 1982. Caract'R, née en 2013, est une boutique alternative citoyenne située 50 m plus loin sur la rue Mitoyenne et qui travaille dans le même sens, mais où on trouve surtout des vêtements de seconde main. Ces deux entreprises sont fières de se maintenir en activité depuis si longtemps, en conciliant des objectifs environnementaux et sociaux.

Économie et Social : conciliables !

Les 3R et Caract'R contribuent à maximiser le taux de réemploi de nos encombrants et créent en même temps des conditions de réinsertion pour des travailleurs éloignés de l'emploi, en leur permettant de faire des stages d'environ 1 an et demi dans l'entreprise. Elles sont des « entreprises d'insertion » (reconnaissance fédérale).

La vente des articles de seconde main est un moyen de maintenir l'activité et d'atteindre les objectifs sociaux. Pour le dire autrement, dans ces entreprises, l'économie est au service du social. Les biens proposés à la vente sont essentiellement constitués de dons. Une équipe est assignée au tri, avant qu'une autre n'entreprenne éventuellement les petites réparations nécessaires quand cela en vaut le coût. Sur demande, Les 3R peuvent également se déplacer chez vous pour enlever votre ancienne commode, table ou lit en bon état. Il est à noter que si les prix sont relativement peu élevés, cela n'est aucunement le reflet d'une intention de viser un public particulier. Après avoir passé en revue les dons et les avoir comparés avec des biens neufs équivalents, c'est la juste valeur qui est attribuée. Les activités ciblent donc tout portefeuille mais il est clair qu'au final les étiquettes affichent des prix très attractifs.

La garantie des labels

Les deux entreprises cumulent trois labels de qualité, qui peuvent être sources de confiance pour le consommateur. Tout électroménager proposé est garanti un an par le label Electro'REV. Après collecte, ceux-ci sont totalement démontés, nettoyés et retestés par une entreprise d'insertion partenaire. Le label Rec'Up garantit la qualité du service et des activités menées. Le dernier label, Solid'R, certifie toute une série de normes, notamment au point de vue de la gouvernance, de la comptabilité et garantit l'usage des biens collectés à une fin sociale.

Une large palette d'activités

Outre la vente d'une large gamme d'articles de seconde main, Les 3R organisent tous les 2èmes samedis du mois un Repair Café.

De son côté, Caract'R propose aussi des ateliers où les participants peuvent conjuguer revalorisation et créativité par la confection de pièces uniques à partir de matériaux récupérés. La boutique fait également la promotion du commerce équitable et dispose de produits locaux et sains en collaboration avec son partenaire Li Cramignon. Un coin est enfin consacré aux livres et aux jeux de société coopératifs proposés par un autre partenaire, Éducation à la Paix.

Les entreprises sociales (ES) en bref

Retenons essentiellement que les entreprises d'ES se distinguent par la poursuite d'une finalité sociale telle que l'intérêt de la collectivité,

le renforcement de la cohésion sociale et le développement durable. Rentabilité et lucrativité sont deux notions distinctes. Les entreprises d'économie sociale n'ont pas une finalité lucrative. La motivation à la source du profit n'est pas la maximisation de celui-ci mais la poursuite de la finalité sociale. Comme les entreprises classiques, les entreprises d'ES opèrent sur le marché et peuvent compter sur la vente pour couvrir leurs coûts. Par contre, elles bénéficient également de ressources non marchandes (telles que des financements publics, des dons, des cotisations, du bénévolat,...).

De par leur capacité à capter d'autres ressources que les entreprises classiques, les entreprises sociales ne sont pas seulement complémentaires mais expérimentent aussi de nouvelles manières de faire qui peuvent inspirer l'évolution des entreprises. Comme elles bénéficient de ressources non-marchandes, elles ont une marge de manœuvre plus grande dans la réalisation de leurs produits. L'innovation se trouve en général davantage dans la manière de produire que dans le produit lui-même. Autrement dit, cela permet de répondre à des besoins délaissés par le marché ou, dans certains autres cas, d'obtenir le même résultat tout en s'émancipant des effets secondaires non-souhaitables pouvant être associés aux systèmes de production traditionnels (production problématique de déchets et pollution, peu de cas pour notre santé, « profit à tout prix » et dictature actionnariale,...).

Séduit par les activités ou envie d'aller plus loin ? Plus d'info disponible sur :

3r-caractr.be - econosoc.be - saw-b.be

Les 3R et Caract'R - rue Mitoyenne 218 et 220 à Herbesthal-Lontzen.



Baelen - Les sept Nains - prochains ateliers créatifs

- * **Vendredi 23 septembre** : bougies
inscriptions pour le 16/09
- * **Mercredi 5 octobre** : animaux en feutrine
inscriptions pour le 28/09
- * **Vendredi 28 octobre** : montages Toussaint
inscriptions pour le 21/10
- * **Mercredi 9 novembre** : pâte à sel
inscriptions pour le 02/11
- * **Vendredi 25 novembre** : couronne de l'aveit et
bougies pour l'aveit, inscriptions pour le 18/11
- * **Mercredi 7 décembre** : décoration
de Noël en bois, inscriptions pour le 30/11
- * **Vendredi 16 décembre** : scrabooking et
bougies de Noël, inscriptions pour le 09/12

Prix d'un atelier : 10€, à verser sur le compte BE 68 001 520 265 034 des 'Les sept Nains'. Il faut compter de 5€ à 10€ en plus pour le matériel suivant quantité à payer sur place. L'inscription ne sera prise en considération qu'après paiement.

Rendez-vous à La Cantellerie, rue de la Régence, Baelen le mercredi de 14 h à 17 h, vendredi de 19 h à 22 h
Renseignements : au 087/76 45 67 entre 17H ET 20H
par mail : lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com

Et dimanche 27 novembre
journée portes ouvertes



Ligue Belge de la
Sclérose en Plaques
Communauté Française ASBL

PROVINCE DE LIEGE

Vous avez quelques heures à consacrer à du volontariat ?

Le Comité liégeois de la ligue belge de la sclérose en plaques a besoin de vous : une heure, un jour A vous de déterminer le temps dont vous disposez ...

Nous recherchons des gens de coeur, d'action ou d'équipe pour nous aider à accomplir notre mission : améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques et développer des activités de proximité.

Par exemple :

- Accompagner et aider lors de nos activités mensuelle (visites, excursions, rencontres festives).
- Vendre du chocolat dans le cadre de l'opération Chococlef (1^{ère} quinzaine de septembre).
- Remplacer notre comptable actuel pour des tâches financières.

Pour tout renseignement :

Vous pouvez contacter Monsieur Eric vander Linden
Tél. : 0479 35 05 94 Email : liege@ligue.ms-sep.be

J O U R N É E D ' É T U D E



Conférencière
Docteur Estelle Lhoest
DMV, ex-assistante ULg | DEA Nutrition ULg,
DU Phytothérapie-Aromathérapie, Clemont Ferrand



Miloa
Veterinary Expert

ALIMENTATION DU CHIEN : MODE D'EMPLOI

**LE DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2016
DE 9H30 À 19H00**

Une organisation de l'asbl chiensheureux.be de MEMBACH

Lieux | foyer communal de Baelen - 1 rue de la Régence à 4837 Baelen

Inscription | 10,00€ uniquement en prévente
un syllabus est disponible sur commande au prix de 10,00€

Prévente | jusqu'au 15/09 auprès de Jocelyne De Marco | jocelynedemarco@hotmail.com

Informations | auprès de Fred Meurisse | 0475/421216 | fred@chiensheureux.be



Miloa
Veterinary Expert

Miloa ASBL | Résidence du Bois Mademoiselle, 7 à 4130 Enghien (Jiffy) | BELGIQUE
Mobile +32 00476 993 132 | 110, & fax +32 004 355 29 41
info@miloa.be | www.miloa.be



LA SANTÉ DE VOTRE CHIEN PASSE D'ABORD PAR SON ALIMENTATION !

Il y a une vingtaine d'années, les chiens mangeaient les restes de nourritures ménagères, ils mangeaient aussi dans les poubelles, et vivaient régulièrement plus de 15 ans.

Aujourd'hui, ils mangent des croquettes de plus en plus coûteuses et lorsqu'ils vivent 10 ans c'est un exploit.

Il est vraiment temps de se poser les vraies questions !

Avec l'aide des autorités communales de Baelen, nous vous proposons une journée d'étude, le dimanche 9/10/16, animée par le docteur Estelle Lhoest, sommité reconnue dans le domaine et fondatrice des laboratoires Miloa.

Cela se déroulera au foyer communal de Baelen, uniquement sur réservation auprès de Jocelyne Demarco | jocelynedemarco@hotmail.com

Vous pouvez obtenir également des renseignements auprès de Fred Meurisse 0475/421216.



NOUVEAU MAGASIN

ENFANTS DE LA PAIX

, ASBL est une association d'aide au Tiers Monde qui travaille depuis 34 ans avec et pour les enfants en Inde. Désireuse de continuer ses efforts de soutien aux plus pauvres, elle a ouvert un **nouveau magasin de seconde main à EUPEN**.



Vous y trouverez, tout comme dans nos magasins de Verviers, rue de l'Harmonie, 36 et de Welkenraedt, rue de l'Eglise, 12 des habits en très bon état, de la petite brocante et des objets divers à un prix on ne peut plus démocratique.

Le magasin se situe Klötzerbahn, 12 à 4700 EUPEN et a ouvert ses portes le samedi 09 avril 2016.

Il est ouvert tous les jours de la semaine de 10h à 17h et le samedi de 10 à 14h. Il est fermé le dimanche et jours fériés.

Tout le personnel étant bénévole, les bénéfices seront reversés en Inde pour la continuité de nos projets, à savoir :

- 2 homes pour enfants pauvres dans lesquels nous recueillons 250 enfants qui sont, tout au long de l'année, logés, nourris, habillés, soignés et scolarisés ;
- Tout en faisant de bonnes affaires, vous avez l'occasion d'aider les plus pauvres de l'Inde.

Vous pouvez aussi y déposer des habits et de la brocante

Adresse du secrétariat :
Rue de l'Eglise 27, 4840 WELKENRAEDT
Tél : 087/88.17.45
E-mail : edp.belgium@belgacom.net
Web : www.enfantsdelapaix.be

Roland Smeets présente

5^{ème} Concert d'église

Baelen - Membach

shha

Dim. 2 octobre 2016, 17h

Église de Membach

En invité:

l'Orchestre Jean-Noël Hamal

Liège

Direction: Roland Smeets

KISTIMANN

FRANCK CLAASSENS

le Parc

shha

Entrée libre!

www.ojnh.be - www.sbbe.be

CONCERT EN L'ÉGLISE DE MEMBACH

Dimanche 2 octobre, 17h

Après 4 années de fructueuse collaboration entre le « sbbe » (Symphonisches Blasorchester der belgischen Eifel) et « Solidarité Village » pour l'organisation de concerts d'église, Roland Smeets, directeur musical du « sbbe », se propose avec le soutien du conseil de fabrique d'église de Membach de perpétuer ce que l'on peut déjà appeler une petite tradition dans notre commune. Pour cette 5^{ème} édition, c'est l'« ojnh » (Orchestre Jean-Noël Hamal) de Liège qui prestera en l'église de Membach. Cet orchestre, placé depuis peu sous la baguette de Roland Smeets, nous présentera un programme symphonique varié de grands compositeurs du 19^{ème} siècle, tels que Schubert, Elgar, Gounod ou Dvorak. Entrée libre! Venez nombreux!

Pour tout renseignement supplémentaire:
r.smeets@skynet.be - +32/474/592806

BAELEN - SAISON 2016/2017

Reprise des ateliers dès le 24 septembre 2016

Chacun a en soi des talents, de la créativité, qui ne demandent qu'à être découverts, exprimés et développés. Apprendre à se connaître, à bouger, à re-garder, à bien parler, à vaincre sa timidité, à libérer son corps, sa voix, son esprit, apprendre à faire confiance aux autres, à s'amuser ensemble, à lâcher prise et à exprimer ses émotions, sans crainte, sans stress...

POUR CE FAIRE, LE GROUPE EXPRESSIONS VOUS PROPOSE :

- Atelier « danse » : psychomotricité en musique, rythmique, situation dans l'espace, expression corporelle, enchaînements, ... travail de groupe développant la concentration, la souplesse, la grâce, l'esprit d'équipe.
- Atelier « théâtre » : improvisation, mime, poésie, création de personnages, sketches, ... travail de groupe développant l'esprit créatif et imaginaire, permettant de vaincre sa timidité.



DANSE MODERNE EXPRESSIVE :

Samedi dans la salle de psychomotricité de l'école de BAELEN

- de 9h00 à 10h30 : jeunes nés avant ou en 2005 (130 €)

Samedi dans la salle du foyer culturel de BAELEN

- de 10h30 à 11h30 : enfants nés en 2009, 2010 et 2011 (95 €)

- de 11h30 à 13h00 : enfants nés en 2006, 2007 et 2008 (130 €)

THEATRE :

Mercredi dans la salle dite «la Cantellerie» de BAELEN

- de 17h00 à 18h30 : enfants à partir de 10 ans (130 €)

inscriptions Angélique MARMARINOU - 0475/42 68 87

Marine NIHANT- 0477/33 02 64

OYEZ, OYEZ, AMATEURS DE CHAMPIGNONS !



Vu l'énorme succès de la balade mycologique de l'an dernier, le **L.A.C.** remet le couvert :

Le dimanche 2 octobre 2016, dans l'Hertogenwald, ramassons ensemble les champignons des bois !

Nos deux spécialistes de l'an dernier seront présents pour vous guider et vous conseiller :

Diego Costales, intéressé par les champignons depuis l'adolescence, est licencié en mycologie de l'université de Lille (formation qui n'existe plus en Belgique) et consultant pour le Centre Anti-poisons (rassurant pour certains...). Egalement moniteur de pêche à la mouche, il organise des initiations plus poussées à la mycologie à Erezée, ainsi qu'un festival de la tomate.

Roger Demaret, formé à l'amour des fleurs de montagne par un botaniste, a parcouru les bois dès l'âge de 16 ans à la recherche de champignons, avec de grands connaisseurs qui l'ont rapidement mené du stade mycophage au stade mycophile. Il organise et guide depuis 20 ans des balades à la découverte des champignons ou des plantes sauvages comestibles et toxiques à Rendeux.

Ils seront à votre service pour accompagner tous vos pas en forêt et vous faire découvrir d'excellents champignons souvent méprisés parce que méconnus. Ils vous conseilleront également quant à votre récolte personnelle et pourront vous aider à trier votre panier.

13 heures 30 : Rendez-vous au parking du lieu-dit « **Croix Noire** » à Eupen

A partir du rond-point d'Eupen, ville basse, montez vers les Hautes Fagnes (Hohes Venn) par la Nationale 68 : le parking de la « Croix Noire » (rond bleu sur la carte) est le premier à votre droite en montant, à +/- 1,5 km du rond-point.

Attention ! Le radar de vitesse fonctionne très bien !

Vers 16 H : fin de la récolte et rendez-vous à La Cantellerie, rue de la Régence N°6 à Baelen

pour la dégustation des « toasts aux champignons des bois » préparés par Richard et servis par les membres du L.A.C.

A emporter :

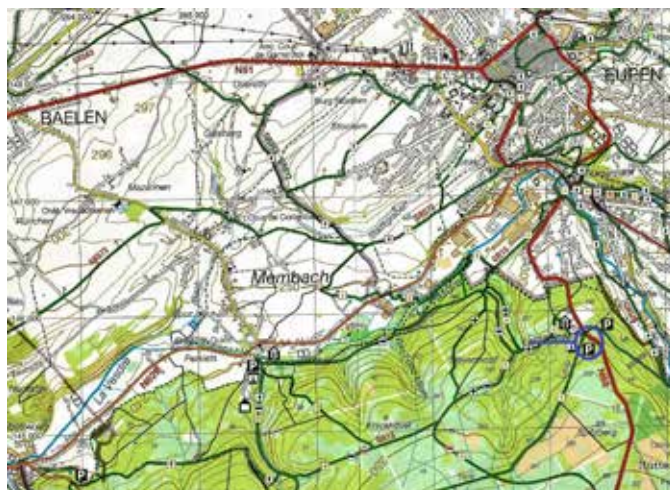
*chaussures et vêtements adaptés aux promenades en forêt

*panier ou seau plutôt que sac en plastique et bonne humeur !

PaF : 6 € comprenant la guidance, la cuisine et la dégustation (boissons proposées non comprises). Gratuit en dessous de 12 ans.

Inscriptions souhaitées : auprès de Richard Julémont et Nadine Robert aux numéros 0484 207291, 0474 519993 ou 087 700651, ou Nathalie Thönnissen 0486 902363.

Bon pied, bon œil, le LAC vous attend !



KDO du LAC... pour vous !!!!



« Des « Barbares » dans
l'empire romain »

*Si vous êtes amateurs d'histoires
locales .Si vous êtes intéressés par les
fouilles de Néreth...ou si vous désirez
offrir un cadeau à des amis.*

*Le LAC vous offre gratuitement la
plaquette (31 p couleur) éditée
spécialement à l'occasion des
récentes expositions à Baelen et à
Liège.*

*Une petite centaine de brochures
seront offertes aux premiers inscrits.*

Contacts et inscriptions :

Nathalie Thönnissen (naththonnissen@hotmail.com)

André Hauglustaine (achauglustaine@voo.be) ou
par téléphone au 0486902363

(les premiers inscrits recevront les brochures à
leur domicile dans le courant du mois d'octobre)

Bien à vous,

Les membres du L.A.C. Baelen-Membach

LES JEUNES PENSIONNES DE BAELEN - SAISON 2016

Mercredi 26 octobre : EXCURSION-SURPRISE

Départ : 09h30 • Prix du car : 23€ • Visite et repas : 25€

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

M. Léon CORMAN : 087 / 76.40.36

Mme. Denise GERKENS-PALM : 0477 / 81.18.65

Mme. Josette LEBAN-CORMAN : 087 / 76.31.74



TOUS AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM !

LE RDV INCONTOURNABLE DES GOURMANDS

**Cette année, une fois de plus, le petit déjeuner OXFAM
à BAELEN aura lieu à la fin de la semaine du commerce
équitable, le dimanche 9 octobre 2016.**

Oxfam-Magasins du monde fête en 2016 ses 40 ans d'existence et sa 25e
édition des petits déjeuners.

Oxfam est une organisation internationale de développement qui mobilise
le pouvoir citoyen contre la pauvreté. Elle défend et pratique le commerce
équitable en proposant un large assortiment de produits.

Les petits déjeuners organisés un peu partout en Belgique sont devenus LE
rendez-vous annuel et convivial du commerce équitable : on y va en famille
ou entre amis pour un moment de découverte et de partage, un rappel
qu'un autre commerce est possible : celui qui met l'humain au centre de ses
préoccupations.

Une sympathique occasion de déguster d'excellents aliments équitables, bio,
d'ici et d'ailleurs et de découvrir une organisation engagée.

On vous donne rendez-vous un matin d'octobre autour d'un délicieux petit-
déjeuner équitable, solidaire et gourmand :)

Réservez d'ores et déjà cette date dans vos agendas !

Quand ? Dimanche 9 octobre 2016 de 7h00 à 12h00

**Où : Réfectoire de l'école communale,
rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN**

**P.A.F. : 6 € (adulte)
3 € (enfant)**



OXFAM

Magasins du monde

Réservation souhaitée mais pas obligatoire :

Nathalie THONNISSEN : 0486/902.363

Sarah BECKERS : 0494/645.119

Une organisation du L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture) de BAELEN-MEMBACH.



LA «SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL BAELEN» fêtera en 2017 ses 300 ans.

Le comité et la commission créée dans ce but souhaiteraient rassembler un maximum d'archives en vue de leur exposition éventuelle. Ils font appel à tous ceux qui posséderaient quelques souvenirs (textes, documents, photos...).

Les documents pourraient être scannés ou prêtés. Les objets seront gardés en lieu sûr avant de vous être rendus après cette même exposition.

Le cas échéant, vous pouvez contacter un membre du comité.

Merci d'avance.

INTRADEL VOUS INVITE À LA
TOURNÉE LIÉGEOISE DU SPECTACLE

ENTRÉE
GRATUITE

SECTEUR K

DU THÉÂTRE ISOCÈLE

UN MOMENT EN FAMILLE POUR NOUS
SENSIBILISER À L'IMPORTANCE DE PROTÉGER
NOTRE ENVIRONNEMENT.

DE 8 À 88 ANS



ECRITURE ET MISE EN SCÈNE SYLVIE DE BRAEKELEER
AVEC ANNA GALY, CATHERINE PICALAUSA, GENTIANE VAN NUFFEL.



©Nicolas Doncq

DIMANCHE 9 OCTOBRE À 17H

CENTRE CULTUREL DE THEUX (THÉÂTRE L'AUTRE RIVE)

MERCREDI 12 OCTOBRE À 15H

CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

DIMANCHE 16 OCTOBRE À 16H

LA CITÉ MIROIR

DIMANCHE 23 OCTOBRE À 16H

CENTRE CULTUREL DE REMICOURT

DIMANCHE 20 NOVEMBRE À 16H

CENTRE CULTUREL DE SERAING

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE À 15H

CENTRE CULTUREL DE WANZE

MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 15H

FOYER CULTUREL DE SPRIMONT



THÉÂTRE ISOCÈLE



www.intradel.be

PLUS D'INFOS SUR

WWW.INTRADEL.BE RÉSERVATION OBLIGATOIRE





MARC THIELMANN A OBTENU SA QUATRIÈME CEINTURE NOIRE

Le « Zomerstage » à Gand est un des plus importants stages de karaté en Belgique. C'est lors de cet événement que Marc Thielmanns a passé son examen pour pouvoir obtenir la quatrième ceinture noire (4^{ème} DAN), après une période de préparation intensive de 2 ans.

Ueki Shihan (9^{ème} DAN), l'instructeur principal et plus haut gradé de l'association de karaté japonaise (JKA) était un des membres du jury. Cette association enseigne les valeurs les plus traditionnelles du karaté d'après le Maître Gichin Funakoshi, fondateur du karaté moderne.

C'est en janvier 2004 que Marc Thielmanns et sa femme Monique (1^{er} DAN) ont fondé le club de karaté Shu-Ha-Ri Dojo Baelen. Dès lors, le club a su remporter quelques succès, dont aussi la réussite des examens du 2^{ème} DAN de Vera et Annick Mattar en 2014 ainsi que la réussite de l'examen du 1^{er} DAN de Marc Ortmann en 2006, Benedict Rauw en 2011 et Raphael Pfeiffer en 2014.

Le nom Shu Ha Ri décrit les 3 niveaux d'apprentissage : la protection des valeurs traditionnelles, suivie de la rupture avec les traditions pour pouvoir finalement vivre la mise en pratique en chair et en os.

Le club est fier de pouvoir faire partie de la vie culturelle de Baelen et d'être un lieu de rencontre ouvert à tout le monde. Il compte une quarantaine de membres et existe depuis plus de 12 ans.

Les intéressés peuvent s'inscrire au club dès septembre 2016.

Les heures d'entraînement sont :
pour débutants de 18h à 19h tous les mercredis et de 18h30 à 19h30 les vendredis
pour les avancés de 19h à 20h30 tous les mercredis et de 19h à 21h les vendredis
Le karaté à Baelen est accessible à tout le monde entre 8 et 99 ans.

Les frais s'élèvent pour les enfants jusqu'à 16 ans à 40 € de cotisation annuelle et 38 € d'affiliation à la fédération de Karaté JKA (assurance comprise) et pour les adultes à 60 € de cotisation plus les 38 € d'affiliation.

Le premier mois d'entraînement est gratuit.

Contact:

Marc Thielmanns
tél : 087 55 21 25
GSM : 0477 78 13 19
email : tillimann@hotmail.com



Les équipes féminines du Volley de Baelen
vous invitent à leur :

SOUPER BOULETS-FRITES

**Vendredi 07 octobre 2016
dès 19h au Foyer Culturel**



Rencontre du jour : P1 Mess. contre Grand-Rechain

ASSIETTE ADULTE: 10 €

ASSIETTE ENFANT: 7 €

Dessert compris pour tous

Réservations souhaitées jusqu'au 01.10.2016

Nathalie Thönnissen: 0486/90 23 63

ou via info@jbmvbc.be



LE CLUB DE VOLLEY RECHERCHE DES JOUEUSES

NÉES EN 2001 ET AVANT
POUR RENFORCER SON
ÉQUIPE P4 DAMES

Entraînements: mardi et jeudi
Matches à domicile : samedi fin d'après-midi



**On se réjouit d'avance d'accueillir
de nouvelles membres!**

Tous les renseignements sur le club et les équipes:
www.jbmvbc.be – info@jbmvbc.be

Président : Denis Schynts – 087/88 17 27
Secrétariat : Sandrine DINON – 0485/32 12 84



LE CLUB DE VOLLEY-BALL JBM VBC BAELEN

vous propose ci-après le calendrier
des rencontres à domicile pour les
mois de septembre à décembre 2016.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel
et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria est
accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

- SAMEDI 03.09.2016 :** P4 Dames
Flémalle à 18h15
- SAMEDI 10.09.2016 :** P1 Messieurs
Mortroux à 20h30
- VENDREDI 16.09.2016 :** P2 Dames
Raeren à 21h15
- VENDREDI 23.09.2016 :** P1 Messieurs
Dison-Pepinster 1 à 21h15
- SAMEDI 24.09.2016 :** P4 Dames
Franchimont Theux à 18h15
- VENDREDI 30.09.2016 :** P1 Messieurs
Dison-Pepinster 2 à 21h15
- SAMEDI 01.10.2016 :** P4 Dames
Olne à 18h00
- SAMEDI 01.10.2016 :** P2 Dames
Aubel à 21h00
- VENDREDI 07.10.2016 :** P1 Messieurs
Grand-Rechain à 21h15
- VENDREDI 14.10.2016 :** P2 Dames
Athénée Verviers à 21h15
- VENDREDI 21.10.2016 :** P2 Dames
St Jo Welkenraedt à 21h15
- SAMEDI 22.10.2016 :** P4 Dames
Athénée Verviers à 18h15
- VENDREDI 28.10.2016 :** P2 Dames
Stavelot à 21h15
- SAMEDI 29.10.2016 :** P4 Dames
Hermalle à 18h15
- VENDREDI 04.11.2016 :** P1 Messieurs
Saint-Vith à 21h15
- SAMEDI 05.11.2016 :** P4 Dames
Thimister à 18h15
- VENDREDI 18.11.2016 :** P2 Dames
Spa à 21h15
- VENDREDI 02.11.2016 :** P2 Dames
Thimister à 21h15
- SAMEDI 03.12.2016 :** P4 Dames
Athénée Verdi à 18h15
- VENDREDI 09.12.2016 :** P1 Messieurs
St Jo Herve à 21h15
- SAMEDI 17.12.2016 :** P1 Messieurs
Sporta EK à 20h30

Le championnat des jeunes (pupilles et minimes) débute en
octobre 2016 (voir le site).

Toutes les informations sur les matchs et le club se trouvent sur
notre site internet : www.jbmvbc.be

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir.

